



**Ville d'Isbergues**  
5A, place Emile Basly  
CS 70029  
62330 ISBERGUES  
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025  
Reçu en préfecture le 09/04/2025  
Publié le **09 AVR. 2025**  
ID : 062-216204735-20250404-25\_02\_18-DE

**DCM 25.02.18**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du**  
**4 avril 2025**

**Date de convocation :**  
**28 mars 2025**

**Objet :**

**Votes pour : 28**  
**Vote contre : 0**  
**Abstention : 0**

**Modification du tableau des effectifs**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

**Étaient présents :** M. David THELLIER – Mme Laurie LECRINIER – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Aude DERVILLERS – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – M. Thierry DISSAUX – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

**Membres excusés ayant donné procuration :**

- M. Éric HEUGUE a donné procuration à Mme Marie-Paule CLAREBOUT ;
- M. Laurent DANIEL a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER ;
- Mme Caroline BERROD a donné procuration à Mme Marie-France VERREMAN ;
- M. Stève CAMPAGNE a donné procuration à Mme Sandrine ALLOUCHERIE ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à Mme Stéphanie DELMARE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- Mme Nathalie DELZONGLE a donné procuration à M. Thierry DISSAUX ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à M. Sébastien MILON ;
- M. Didier RINGARD a donné procuration à Mme Véronique LUPART.

**Membre absent :** Mme Céline COTTREZ.

Madame Sandrine ALLOUCHERIE est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*



**Ville d'Isbergues**  
5A, place Emile Basly  
CS 70029  
62330 ISBERGUES  
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le **09 AVR. 2025**

ID : 062-216204735-20250404-25\_02\_18-DE

**DCM 25.02.18**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Monsieur le Maire indique qu'en raison des départs et arrivées, des avancements de grade, des promotions internes et afin de mettre en concordance le tableau des effectifs avec les délibérations ayant créé divers postes, qu'il convient de prévoir les postes suivants au tableau des effectifs à compter du 27 mars 2025.

Il précise qu'il ne s'agit pas de créer une dépense supplémentaire mais de permettre le remplacement rapide lors de départ d'agents (mutation, retraite...).

Le conseil municipal, après délibération, décide :

De supprimer :

- 1 poste d'Adjoint Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- 1 poste d'Adjoint Technique principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

De créer :

- 1 poste d'Adjoint Administratif ;
- 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- 1 poste d'Adjoint Administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- 1 poste d'Adjoint Technique ;
- 2 postes d'Adjoint Technique principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- 1 poste d'Adjoint Technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*

ip

David THELLIER  
Maire de la Commune de  
ISBERGUES  
8 avr. 2025

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.*